



RAPPORT ANNUEL  
2003

GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE



**Banque  
de Tahiti**

## SOMMAIRE

Le message du Président	p 04
L'organigramme juridique du Groupe Financière OCÉOR	p 06
Les implantations du Réseau Financière OCÉOR	p 07
Le Conseil d'Administration de la Banque de Tahiti	p 08
Le rapport du Conseil à l'Assemblée Générale	p 09
L'environnement économique, financier et monétaire	p 10
Les résultats commerciaux	p 12
Les ressources, emplois clientèle et engagements hors bilan	p 15
La formation du résultat	p 18
L'affectation des résultats	p 19
Les moyens mis en œuvre	p 20
Les résolutions de l'Assemblée Générale	p 21
Le bilan compte de résultat et annexes	p 24
Le rapport général et spécial des commissaires aux comptes	p 26
Les résultats financiers sur les 5 derniers exercices	p 28
L'organigramme général	p 29
La Banque de Tahiti en Polynésie française	p 30



## LE MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,  
chers Actionnaires, chers Clients et Partenaires,

Durant l'exercice 2003, la Banque de Tahiti s'est développée à un rythme soutenu au sein d'une économie polynésienne qui a connu une croissance globalement positive malgré des disparités sectorielles.

Au 31 décembre dernier, le total du bilan de la Banque de Tahiti a, pour la première fois, dépassé le chiffre symbolique de 100 milliards XPF. Les emplois clientèle consolidés augmentent de 21,8 % pour atteindre 67,4 milliards XPF, les ressources clientèle s'établissent, quant à elles, à 89,7 milliards XPF, en accroissement de 6,9 %.

Ces progressions sont supérieures à celle du marché bancaire polynésien et attestent de la vitalité de la Banque de Tahiti.

Celle-ci a notamment poursuivi le développement vigoureux de ses activités de crédit aux particuliers et de gestion de patrimoine. De bons résultats ont également été enregistrés sur des marchés ; tels que celui des collectivités territoriales, où la Banque de Tahiti souhaite consolider sa position de premier intervenant du Territoire. La baisse des taux d'intérêt ainsi que des opérations à caractère exceptionnel réalisées en 2002 ne permettent pas au Produit net bancaire de progresser.

Toutefois, grâce au support de la Financière OCÉOR, la Banque de Tahiti s'est engagée dans un large renouvellement de son offre commerciale avec le lancement de nouveaux produits et une présence renforcée en termes de communication.



Les augmentations d'encours enregistrées en 2003 sont d'autant plus remarquables que, dans le même temps, la Banque de Tahiti s'est mobilisée pour la préparation de sa migration informatique vers le progiciel SAB intervenue en novembre dernier. Cette opération, essentielle pour l'avenir de la banque, a été un succès.

La Banque de Tahiti, dotée d'un outil de gestion modernisé, va maintenant pouvoir bénéficier des gains de productivité que ce nouveau système d'information permet, sous l'égide du GIE OCÉOR Informatique et en synergie avec les banques du Réseau OCÉOR, qui sont dotées du même système d'information.

Le résultat financier de l'exercice 2003, qui intègre les coûts de migration informatique, s'il ne retrouve pas le niveau atteint l'année précédente, se situe à un niveau tout à fait honorable.

Les positions, renforcées en 2003, de la Banque de Tahiti lui permettent d'aborder avec une confiance résolue les nouveaux défis qu'elle s'est fixés dans le cadre de son Plan à Moyen Terme 2004-2007 : poursuite d'une croissance soutenue et rentable au service de la satisfaction des besoins de sa clientèle, création de valeur pour ses actionnaires et épanouissement professionnel de ses collaborateurs.

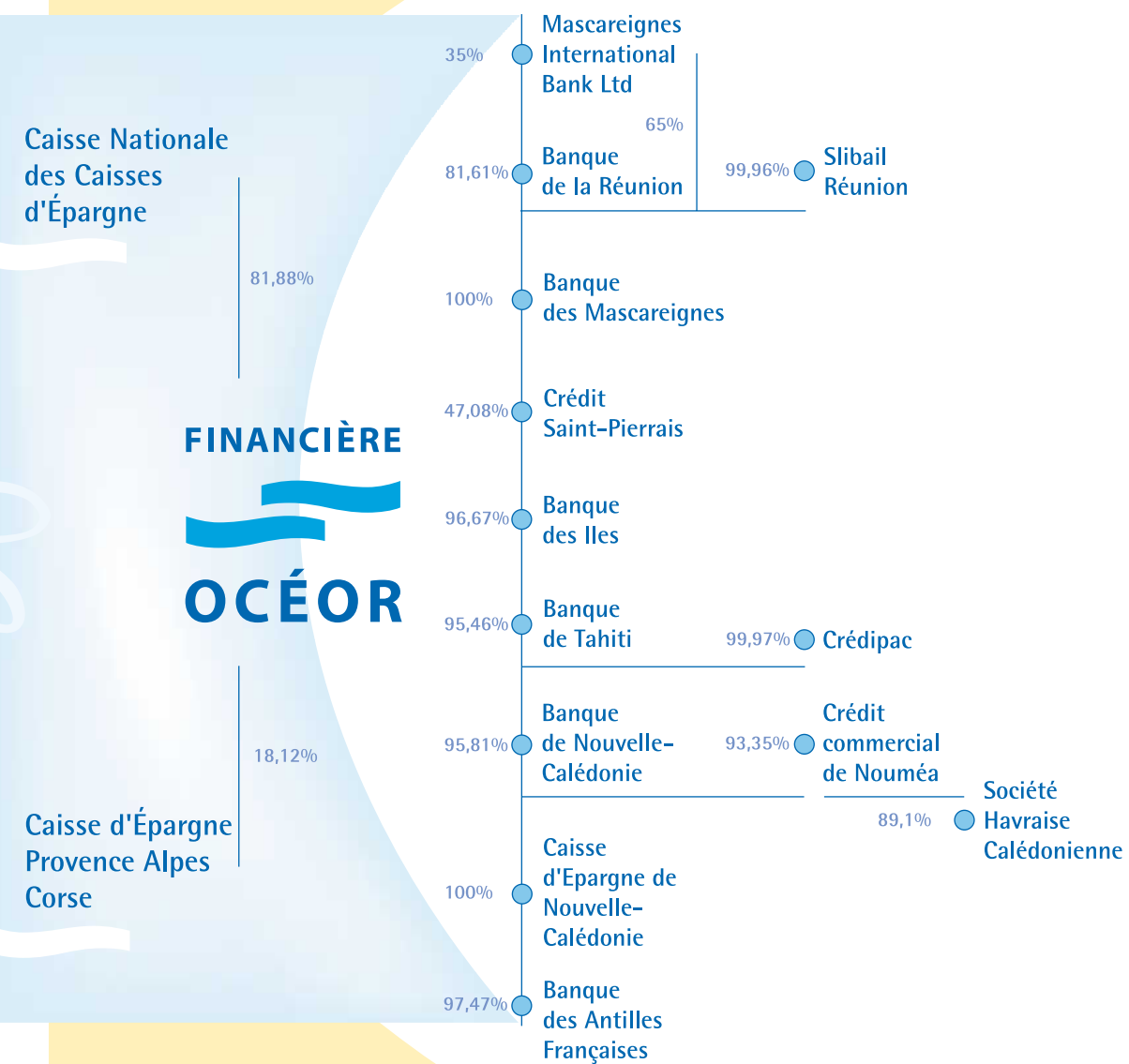
L'atteinte de ces objectifs passe notamment par la poursuite de la modernisation de la banque au service de la Polynésie Française et par sa volonté de jouer pleinement son rôle d'acteur majeur au service du développement du Territoire.

Sous l'impulsion de Gilles Therry, nouveau Directeur Général, qui a succédé à Jean-Christophe Irrmann auquel je souhaite rendre hommage pour son action, cette ambition est portée par chacun des collaborateurs de la Banque de Tahiti que je tiens à remercier pour leur dévouement. Leur implication et leur professionnalisme seront essentiels pour la réalisation des nouvelles ambitions de la Banque de Tahiti.

Bruno Dufraise



L'organigramme juridique du Groupe OCÉOR\*



■ RÉSEAU OCÉOR

Acteurs incontournables sur leurs marchés, les banques du Réseau OCÉOR proposent leurs compétences aux clients particuliers, entreprises, institutionnels et collectivités locales. Partenaires de confiance, elles participent activement au développement économique de leurs régions et apportent des solutions personnalisées à leurs clientèles.

Le Réseau OCÉOR réunit la Banque des Antilles Françaises, la Banque de la Réunion, la Banque des Mascareignes, la Mascareignes International Bank Ltd, la Banque des Iles, le Crédit Saint-pierrais, la Banque de Nouvelle Calédonie, la Caisse d'Épargne de Nouvelle Calédonie et la Banque de Tahiti. Il est également présent à Cuba et en Haïti au travers de deux bureaux de représentation.

Cet ensemble financier intervient sur 10 territoires et a noué des relations commerciales avec une quarantaine de pays. En particulier, avec une part de marché globale de 17 %, il est le premier réseau bancaire de l'Outre-Mer français. Chaque établissement bénéficie du soutien de la Financière OCÉOR, holding qui coordonne et anime ce réseau bancaire, et de l'expertise du Groupe Caisse d'Épargne.



\* au 31 janvier 2004

Le Conseil  
d'Administration de  
la Banque de Tahiti.

Le rapport du Conseil  
d'Administration  
à l'Assemblée  
Générale ordinaire  
du 13 mai 2004

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1ER JUILLET 2004

Monsieur Bruno DUFRAISSE,  
**Président du Conseil d'Administration,**  
**Membre du Directoire Financière OCÉOR**

Monsieur Gilles THERRY,  
**Directeur Général,**  
**Président de Conseil d'Administration CREDIPAC POLYNESIE**

**Financière OCÉOR,**  
représentée par Monsieur Jean-Marc VARGEL,  
**Directeur Général Financière OCÉOR**

**CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE  
ET DE PREVOYANCE,**  
représentée par Monsieur Charles MILHAUD,  
**Président du Directoire de la Caisse Nationale des Caisses  
d'Epargne**

Monsieur Jean-Claude CLARAC,  
**Président du Directoire Financière OCÉOR**

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE,  
**Administrateur de sociétés**

Monsieur Roger KADDOUR,  
**Administrateur de sociétés**

Monsieur Paul YEOU CHICHONG,  
**Administrateur de sociétés**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la Loi et à nos statuts, nous vous avons  
convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour  
vous rendre compte de l'activité développée en 2003  
par la Banque de Tahiti et soumettre à votre approbation  
les comptes de l'exercice.



■ L'ordre du jour

- 1 - Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2003.
- 2 - Rapports des Commissaires aux comptes.
- 3 - Approbation des comptes de l'exercice 2003 et affectation des résultats.
- 4 - Quitus au Conseil d'Administration.
- 5 - Modification de la composition du Conseil d'Administration.
- 6 - Résolutions soumises à l'Assemblée.
- 7 - Questions diverses.



L'environnement  
économique, financier  
et monétaire.

## Le secteur économique



Alors que la croissance économique reste faible dans la zone euro et en France (+ 0,5 %), l'économie du territoire de la Polynésie française a maintenu son rythme de croissance de l'ordre de + 2%, à l'identique de 2002.

**L'emploi** a conservé une orientation favorable, le nombre de salariés augmentant de 1,5 % en 2003.

En 2003, la hausse des prix a été particulièrement faible avec un taux de + 0,7 % en 2003 contre 2 % en 2002 et environ 1 % les années précédentes.

**La consommation des ménages** a conservé un rythme satisfaisant. Les importations de produits alimentaires ont cru de plus de 20 % en volume et les immatriculations de véhicules neufs ont atteint 7 900 unités soit une progression de 11 %. Le nombre d'interdits bancaires a progressé de seulement 1,5 % sur l'année. Les incidents sur effets s'inscrivent en baisse de 16 % en glissement annuel.

**Les investissements des ménages** dans l'immobilier sont restés bien orientés ainsi que ceux des entreprises.

**L'activité hôtelière** bénéficie d'une sensible progression des durées de séjour. Le taux d'occupation s'est stabilisé avec près de 600 chambres nouvelles en 2003 et les perspectives demeurent relativement bonnes.

Après une baisse de 10 % l'an passé de la fréquentation touristique (liée aux conséquences des événements du 11 septembre 2001 notamment sur le tourisme en provenance des Etats-Unis), celle-ci s'est accrue de 12 % en 2003 notamment grâce aux navires de croisière. Les 213 000 touristes ont généré 42 milliards de C.A.



En revanche, **l'industrie perlière** connaît toujours une conjoncture difficile avec une baisse en valeur de 31 % sur l'année.

La fin d'année a permis de constater une amorce de reprise, donnant l'espoir de voir les efforts de sélection et de limitation des volumes produits porter leurs fruits : au 4ème trimestre 2003 les volumes d'exportation sont en hausse de 70 % par rapport au 3ème trimestre et le prix au gramme s'affiche en hausse de 25 %.

Quant à **la pêche**, elle reste pénalisée par des conditions météorologiques peu propices tenant le poisson éloigné des zones de pêche, et par le glissement du dollar vis à vis de l'euro qui se reflète dans la chute des exportations de poisson de 47 % en valeur.

**L'agriculture** a manifesté des signes de reprise : les exportations de vanille ont augmenté de 35 %, celles de fleurs ont été multipliées par 2,5, les exportations de nono sont en forte augmentation et la production de coprah n'a enregistré qu'une légère baisse.

Les autres secteurs économiques, orientés vers l'intérieur, ont connu une croissance significative.

**Le chiffre d'affaires 2003 du BTP** est en progression de 55 %, en raison du développement de la construction et de l'acquisition de logements ainsi que des grands travaux publics d'infrastructure. Le chiffre d'affaires des services augmente de 16 %.



### **L'investissement public,**

cette année encore, a apporté un soutien important à l'économie avec la poursuite des travaux routiers et des grands projets tels que le nouveau centre hospitalier, le lycée technique hôtelier, l'extension du quai des paquebots.

Ainsi les dépenses de la Direction de l'Équipement ont progressé de 43 % et celles du Service de l'Aviation Civile ont été multipliées par 2,5 en glissement de septembre 2002 à septembre 2003.

Le soutien de l'Etat, à hauteur de 18 milliards, a été pérennisé sous la forme de dotation globale annuelle permettant une plus grande souplesse d'affectation.

L'économie polynésienne reste très largement dépendante de l'aide de l'Etat, avec un taux de couverture des importations par les exportations en réduction sur 2003, dépassant à peine 8 % à fin septembre 2003.

La loi programme pour l'Outre-Mer, le projet de loi organique et les nouveaux dispositifs fiscaux Girardin devraient permettre d'améliorer le financement du développement du Territoire.

Les résultats commerciaux

L'activité de la Banque de Tahiti en 2003



**2003, année de croissance.**

En supportant la charge supplémentaire demandée par la migration SAB la Banque de Tahiti a réalisé une très bonne activité en 2003, en s'appuyant sur le dynamisme de ses collaborateurs et dans un contexte économique favorable. Ces efforts ont permis de gagner des parts de marché importantes.

■ Evolution des emplois clientèle

La Banque de Tahiti a enregistré une croissance des emplois totaux environ deux fois supérieure à celle du marché

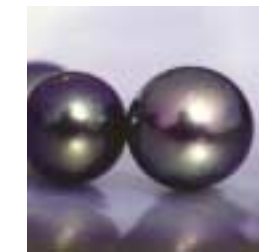
**Pour le marché des particuliers :** performance remarquable due principalement à la progression très importante des crédits immobiliers consentis et à un effort de prospection accru.

**Pour les entreprises :** part de marché quasiment stable malgré une baisse des encours de crédits de trésorerie et des comptes débiteurs.

En ce qui concerne la Promotion Immobilière et le Secteur Public Territorial, on note une croissance très importante, particulièrement sur l'administration, faisant de la Banque de Tahiti le premier financeur des budgets publics.

Evolution des emplois hors créances rattachées, en consolidé

Millions XPF		
Banque de Tahiti	2002	2003
Total emplois	55 347	67 429
Evolution		+ 21,8 %
Part de marché	20 %	21,9 %
<b>TOTAL MARCHE</b>	<b>278 392</b>	<b>308 172</b>



■ Evolution des ressources clientèle

La Banque de Tahiti enregistre une évolution de ses ressources légèrement supérieure à celle du marché.

**Pour le marché des particuliers :** forte progression sur les comptes à vue, part de marché évoluant de 21,5 % à 26,6 %. Sur les comptes sur livrets, la part de marché évolue de 30,9 % à 33,2 %.

On enregistre un retrait important sur les comptes à terme, devenus moins attractifs avec la baisse des taux.

**Pour les entreprises :** progression sur les comptes à vue, part de marché évoluant de 32,2 % à 33,7 %. Baisse des encours de compte à terme.

Evolution des ressources hors dettes rattachées, en consolidé

Millions XPF		
Banque de Tahiti	2002	2003
Total ressources	83 950	89 732
Evolution		+ 6,89 %
Part de marché	29,54 %	29,6 %
<b>TOTAL MARCHE</b>	<b>284 278</b>	<b>302 742</b>



### ■ Ressources hors bilan

Les actifs financiers détenus ou gérés par la Banque de Tahiti pour compte de la clientèle ont progressé sur un an de 5,8 milliards XPF (valeurs mobilières, SICAV et assurance vie) soit + 20 % malgré la morosité des marchés financiers et ce, notamment grâce à une action de vente croisée avec le Centre d'Affaires Entreprises et le Réseau des Agences. L'année 2003 a vu l'apparition des premiers produits du Groupe Caisse d'Épargne (OPCVM Cappuccino).

La dernière statistique de l'IEOM donne à la Banque de Tahiti une part du marché bancaire de 55% pour ces ressources.

#### Les chiffres clés

(milliers de XPF)

	31/12/02	31/12/03	%
Nombre d'implantations	17	17	
Total Bilan	95 159	102 171	+ 7,37
Total Ressources Clientèle	84 575	90 598	+ 7,12
Total Crédits Clientèle	55 662	64 830	+ 16,47
Capitaux Propres avant répartition des résultats	6 324	6 330	+ 1,54
Produit Net Bancaire	4 288	4 218	- 1,63
Résultats Nets après impôts	770	549	- 28,61
Effectifs	280	292	+ 4,29

#### Les ratios

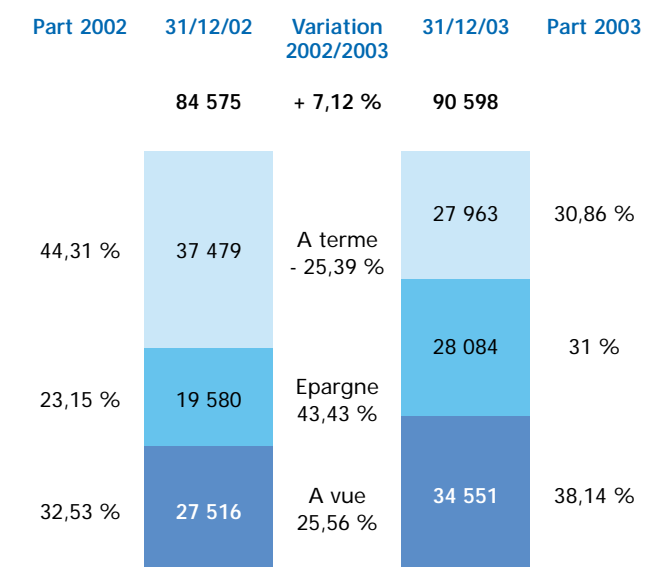
	31/12/02	31/12/03
Ratio de solvabilité	13,64 %	11,23 %
Coefficient d'exploitation	65,88 %	78,50 %



## Les ressources, emplois clientèle et engagements hors bilan.

### ■ Les ressources clientèle

(capitaux fin de période, milliards XPF)



Exprimé en capitaux fin de période, le total des ressources bilanciées progresse de 7,12 % soit 90,6 milliards XPF contre 84,6 milliards XPF à fin décembre 2002.

La baisse généralisée des taux à court terme enregistrée sur les marchés monétaires s'est poursuivie durant l'exercice et explique le transfert des dépôts à terme vers l'épargne.

La structure des ressources clientèle s'est améliorée avec une progression significative des dépôts à vue.



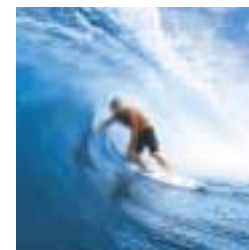


### ■ Les emplois clientèle

(capitaux fin de période, millions XPF)

Exprimé en capitaux fin de période le total des emplois représente 64,8 milliards XPF contre 55,6 milliards le 31 décembre 2002.

La politique commerciale dynamique de la Banque de Tahiti a permis de faire progresser les emplois de 16,47 % sur la période, cette progression étant particulièrement forte sur les crédits à l'habitat, à l'équipement et de trésorerie.



### ■ Les engagements hors bilan

(capitaux fin de période, millions XPF)

La forte progression des engagements hors bilan est de 67,5 % sur la période. Elle est liée à 2 causes principales :

La forte croissance des ouvertures de crédits confirmés non débloqués (+ 196 %).

La modification des procédures de comptabilisation qui incluent l'ensemble des lignes non utilisées par la clientèle (et non plus seulement les autorisations sur compte à vue).

Les engagements reçus des établissements financiers concernent presque exclusivement le Groupe Caisse d'Épargne (97,5 % du total contre 93,5 % en 2002).

	2002	Part 2002	2003	Part 2003	Variation 2002/2003
Créances commerciales	718,7	1,29 %	1 028,7	1,59 %	43,13 %
Crédits de trésorerie	8 122,7	14,59 %	9 396,0	14,49 %	15,68 %
Crédits d'équipement	11 099,6	19,94 %	13 515,7	20,85 %	21,77 %
Crédits à l'habitat	15 143,2	27,21 %	19 313,7	29,79 %	27,54 %
Autres concours à la clientèle	11 159,0	20,05 %	11 964,7	18,46 %	7,22 %
Comptes débiteurs	8 421,7	15,13 %	8 870,8	13,68 %	5,33 %
Créances douteuses nettes	997,4	1,79 %	740,3	1,14 %	- 25,77 %
<b>TOTAL</b>	<b>55 662,3</b>		<b>64 830</b>		<b>16,47 %</b>

### ■ Les emplois par marché

La structure des emplois par marchés se rééquilibre lors de l'exercice.

#### Les ratios

	2002	2003
Entreprises	64 %	58 %
Particuliers	36 %	42 %

	2002	2003	Variation 2002/2003
Engagements reçus d'intermédiaires financiers	8 355	16 192	93,81 %
Engagements donnés au profit de la clientèle			
Ouvertures de crédits confirmés	1 302	3 854	196,10 %
Part non utilisée des découverts	5 790	10 452	80,50 %
Acceptations à payer	81	70	- 13,90 %
Avals et cautions	4 251	4 839	13,82 %
Obligations cautionnées	240	328	36,67 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 665</b>	<b>19 543</b>	<b>67,54 %</b>

## La formation du résultat



Hors éléments non récurrents enregistrés en 2002, le PNB progresse de 4,42 % avec une marge nette sur intérêts qui s'accroît de 1,66 % et des commissions nettes en augmentation de 16,54 %.

La forte progression des commissions est liée à la bonne performance de la gestion privée (+ 51,79 %), à la bonne tenue des commissions sur crédits (+ 36,83 %) et à de nouvelles perceptions : + 15,22 % pour les commissions sur bancarisation.

Les frais généraux intègrent les charges de migration informatique sur SAB (+ 440 millions XPF).

Toujours compte tenu des éléments non récurrents le résultat brut d'exploitation (RBE) progresse de 2,17 %.

L'amélioration du coût du risque est le fruit d'une bonne maîtrise et d'une politique de recouvrement active.

Les opérations de défiscalisation, consistant en des investissements dans les programmes hôteliers locaux, se sont traduites par des charges exceptionnelles liées aux abandons de créances à hauteur de 220,7 millions XPF et à 367,6 millions XPF de crédit d'impôt.

	31/12/02	31/12/03	Ecart	
			Capitaux	%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>4 288 746</b>	<b>4 217 653</b>	<b>- 71 093</b>	<b>- 1,66</b>
Charges d'exploitation / Amortissements	2 835 422	- 3 311 086	- 475 664	16,78
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 453 324</b>	<b>906 567</b>	<b>- 546 757</b>	<b>- 37,62</b>
Coût du risque	- 62 856	- 5 762	57 094	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 390 000</b>	<b>900 805</b>	<b>- 489 663</b>	<b>- 35,22</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 241 417	- 6 874	234 543	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>1 149 051</b>	<b>893 931</b>	<b>- 255 120</b>	<b>- 22,20</b>
Résultat exceptionnel	- 316 297	- 253 837	62 460	
Impôts sur les bénéfices	167 716	91 218	- 76 498	
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	104 674		- 104 674	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>769 712</b>	<b>548 876</b>	<b>- 220 836</b>	

## L'affectation des résultats

L'Assemblée Générale décide de faire du résultat de l'exercice 2003 (548 875 812 XPF) augmenté du report à nouveau existant (759 759 358 XPF), soit un total de 1 308 635 170 XPF, l'affectation suivante :

Dotations à la réserve légale	4 987 800 XPF
Dotations à "Autres réserves"	Néant
Distribution aux actionnaires	1 178 380 500 XPF
le solde de étant reporté à nouveau	125 266 870 XPF
	<hr/>
	1 308 635 170 XPF

Cette répartition de 1 178 380 500 XPF à laquelle il sera procédé se traduira par la mise en paiement à compter du 1er juillet 2004 d'un coupon brut de 5 100 XPF soit 4 590 XPF après prélèvement de l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers et de la CST (10 %).

### Participations de la Banque de Tahiti (rapport à l'AG)

	Capital social (1)	Participations de la Banque de Tahiti		Nbre d'actions détenues
		%	Montant (1)	
FILIALE CONSOLIDÉE				
S.A. CREDIPAC POLYNESIE	283 866	98,99	286 273	51 598
<b>TOTAL</b>			<b>286 273</b>	
S.A. ELECTRICITE DE TAHITI	5 406 095	0,47	50 000	4 166
S.A. AIR TAHITI	1 380 000	2,00	21 450	690
Sté de Développement et d'Expansion du Pacifique (SODEP)	268 496	2,02	4 766	1 515
SOFOTOM (Fonds de garantie interbancaire)	136 440	3,49	3 718	262
SOFIDEP (Société de Financement du développement de la Polynésie Française)	300 000	0,83	5 000	2500
<b>TOTAL</b>			<b>84 934</b>	
FCPR ALYZEVENTURE		9,84	257 239	25 parts
Certificat d'association		-	-	-
Mécanisme de solidarité		-	42 235	1 certificat
<b>TOTAL</b>			<b>299 474</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>670 681</b>	

(1) milliers de XPF

## Les moyens mis en œuvre

La migration du logiciel d'exploitation Applibanque vers le système SAB a été l'un des projets principaux menés à bien lors de l'exercice 2003. Ce projet, qui impliquait tous les services, a mobilisé tout au long de l'année 20 salariés à temps plein et la plupart des autres collaborateurs à temps partiel.

Au total la charge de travail a représenté 5 500 hommes / jour et 5 475 heures de formation. La bascule vers le nouveau système SAB a eu lieu sans incident au 11 novembre 2003. Le logiciel est aujourd'hui opérationnel et répond de manière satisfaisante aux objectifs :

**L'amélioration du service à la clientèle.**

**Une exploitation plus fluide.**

**La cohérence et les synergies avec les autres banques du Réseau Financière OCÉOR.**

**Une productivité améliorée.**



## ■ L'activité de Crédipac

Au cours de l'exercice 2003, Crédipac a vu sa production passer de 1,80 à 2,56 milliards XPF, soit une évolution de + 42%.

Cette progression a été permise par une politique commerciale dynamique qui a favorisé une présence accrue auprès des prescripteurs, la participation plus fréquente à des salons et à des campagnes promotionnelles relayées par les médias.

Enfin, la répartition de l'activité s'est équilibrée entre location avec option d'achat et crédit bail mobilier (respectivement 72 % et 28 % en 2002, puis 62 % et 38 % en 2003).

## Les résolutions de l'Assemblée Générale

### Résolutions adoptées à l'Assemblée Générale ordinaire du 13 mai 2004



#### ■ Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, connaissance prise du bilan et des comptes de résultats au 31 décembre 2003, approuve lesdits rapports, comptes et bilan dans les formes où ils ont été présentés ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### ■ Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, leur donne acte de la présentation dudit rapport qu'elle approuve en toutes ses parties et ratifie les opérations qui en font l'objet.

#### ■ Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve la convention de gestion conclue entre Crédipac Polynésie et la Banque de Tahiti telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration en date du 29 août 2003.



#### ■ Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de faire du résultat de l'exercice 2003 (548 875 812 XPF) augmenté du report à nouveau existant (759 759 358 XPF), soit un total de 1 308 635 170 XPF, l'affectation suivante :

Dotation à la réserve légale	4 987 800 XPF
Dotation à "Autres réserves"	Néant
Distribution aux actionnaires	1 178 380 500 XPF
le solde de étant reporté à nouveau	125 266 870 XPF
	<hr/> 1 308 635 170 XPF

Cette répartition de 1 178 380 500 XPF à laquelle il sera procédé se traduira par la mise en paiement à compter du 1er juillet 2004 d'un coupon brut de 5 100 XPF soit 4 590 XPF après prélèvement de l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers et de la CST (10 %).

#### ■ Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration en 2003 et lui donne quitus de sa gestion pour cet exercice.

#### ■ Sixième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la décision prise par le Conseil d'Administration du 3 décembre 2003 de coopter en qualité d'administrateur M. Gilles THERRY pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, M. Jean-Christophe IRRMANN, démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

#### ■ Septième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la décision prise par le Conseil d'Administration du 10 mars 2004 de coopter en qualité d'administrateur M. Jean-Pierre FOURCADE en remplacement de M. Serge ROBERT, démissionnaire à compter du 29 février 2004, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.



#### ■ Huitième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats d'administrateur arrivant à échéance de MM. Roger KADDOUR, Bruno DUFRAISSE, Jean-Pierre FOURCADE et de la Financière OCÉOR pour une nouvelle durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

#### ■ Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer au titre de l'exercice 2004 et suivants les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux membres du Comité d'Audit au montant global de 4 470 000 XPF.

#### ■ Dixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la SCP PICARD, GOSSE, PARION pour une durée de six exercices prenant fin lors de l'Assemblée Générale chargée d'approuver les comptes de l'exercice 2009.

L'Assemblée Générale nomme M. Christophe PARION comme Commissaire aux comptes suppléant de la SCP PICARD, GOSSE, PARION pour une durée de six exercices prenant fin lors de l'Assemblée Générale chargée d'approuver les comptes de l'exercice 2009.

#### ■ Onzième résolution

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, formalités et publications partout où besoin sera, signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.



#### ■ Les perspectives 2004

Les perspectives pour l'exercice 2004 sont favorables.

Les tendances de l'économie polynésienne sont assez bien orientées.

Le fonctionnement des services de la Banque de Tahiti devrait retrouver dans l'année davantage de fluidité avec l'appropriation collective et individuelle du nouveau système d'information.

Du point de vue commercial, l'année 2004 apportera de nombreuses innovations produits et le renforcement de la présence de la Banque sur ses marchés, en s'appuyant sur l'expertise de la Financière OCÉOR et du Groupe Caisse d'Épargne.

Le segment des professionnels sera désormais traité de manière spécifique.

Le marché des jeunes fera l'objet d'une attention particulière grâce à une offre répondant aux besoins croissants de bancarisation, d'épargne et de crédit de cette catégorie de population.



## Le bilan compte de résultat et annexes

### > Bilan au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002.

(milliers de XPF)

ACTIF	31/12/2003	31/12/2002
Caisse, banques centrales, C.C.P.	5 292 817	3 429 858
Créances sur les établissements de crédit	28 704 952	33 388 966
Opérations avec la clientèle	64 830 013	55 662 314
Actions et autres titres à revenu variable	257 238	282 548
Participations et autres titres détenus à long terme	517 761	127 122
Parts dans les entreprises liées	286 273	286 273
Immobilisations incorporelles	192 100	196 709
Immobilisations corporelles	766 792	768 234
Autres actifs	32 466	24 302
Comptes de régularisation	1 290 676	993 622
<b>TOTAL</b>	<b>102 171 088</b>	<b>95 159 948</b>

PASSIF	31/12/2003	31/12/2002
Dettes envers les établissements de crédit	2 109 236	1 411 353
Opérations avec la clientèle	83 010 907	75 262 714
Dettes représentées par un titre	7 587 675	9 312 697
Autres passifs	573 340	720 172
Comptes de régularisation	1 356 193	628 743
Provisions pour risques et charges	654 777	730 258
Fonds pour risques bancaires généraux	200 000	200 000
Capitaux propres (Hors FRBG)	6 678 960	6 894 011
Capital	1 386 330	1 336 452
Primes d'émission	387 978	221 718
Réserves	3 596 017	3 596 017
Provisions réglementées	0	0
Report à nouveau	759 759	970 112
Résultat de l'exercice	548 876	769 712
<b>TOTAL</b>	<b>102 171 088</b>	<b>95 159 948</b>

(milliers de XPF)

HORS BILAN	31/12/2003	31/12/2002
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement	14 375 912	7 173 491
Engagements de garantie	5 166 761	4 491 244
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements de financement	10 859 189	4 295 943
Engagements de garantie	5 332 975	4 058 286

### > Compte de résultat.

	31/12/2003	31/12/2002
Intérêts et produits assimilés	4 568 250	4 876 644
Intérêts et charges assimilées	1 507 188	1 861 843
Revenus des titres à revenu variable	11 900	261 727
Commissions (produits)	1 152 416	991 937
Commissions (charges)	265 382	248 115
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociations	201 543	186 895
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	- 25 309	- 17 273
Autres produits d'exploitation bancaire	85 983	102 502
Autres charges d'exploitation bancaire	4 560	3 728
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>4 217 653</b>	<b>4 288 746</b>
Charges générales d'exploitation	3 132 398	2 656 342
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	178 688	179 080
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>906 567</b>	<b>1 453 324</b>
Coût du risque	- 5 762	- 62 856
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>900 805</b>	<b>1 390 468</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 6 874	- 241 417
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>893 931</b>	<b>1 149 051</b>
Résultat exceptionnel	- 253 837	- 316 297
Impôts sur les bénéfices	91 218	167 716
Dotations / Reprises de FRBG et provision réglementées		104 674
<b>RESULTAT NET</b>	<b>548 876</b>	<b>769 712</b>

## Le rapport général et spécial des commissaires aux comptes

### > Rapport Général - Exercice clos le 31 décembre 2003.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- Le contrôle des comptes sociaux annuels de la Banque de Tahiti, tels qu'ils sont joints au présent rapport, présentés en milliers de XPF.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes sociaux annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes sociaux annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

A titre d'observation, et concernant les méthodes comptables, nous notons que l'intégralité du profit résultant des opérations effectuées en utilisant les incitations fiscales à l'investissement, a été comptabilisée sur l'exercice et cela, quelque soit le stade d'avancement de l'hôtel financé.

#### 2/ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes sociaux annuels.

Fait à Papeete et à Paris le 27 avril 2004

SCP PICARD-GOSSE-PARION  
Commissaire aux Comptes

Christian PICARD

ERNST & YOUNG AUDIT  
Commissaire aux Comptes

Denis GILLET

### > Rapport Spécial - Exercice clos le 31 décembre 2003.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### Conventions autorisées au cours de l'exercice 2003

Nous avons été avisés des conventions suivantes :

##### 1/ CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE LA BANQUE DE TAHITI ET CRÉDIPAC POLYNÉSIE.

Dans la convention de gestion conclue pour l'année 2003, la Banque de Tahiti s'engage à fournir assistance technique et commerciale à Crédipac Polynésie contre une rémunération globale de 30 000 000 XPF HT. Cette convention prévoit également la mise à disposition de locaux par la Banque de Tahiti à Crédipac Polynésie contre un loyer annuel de 1 140 000 XPF; la mise à disposition a finalement été gracieuse.

Cette convention réglementée a été approuvée par le Conseil d'Administration du 29 août 2003 (les administrateurs communs aux deux Conseils d'Administration, MM Bruno DUFRAISSE et Jean-Christophe IRRMANN s'abstenant).

##### 2/ CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA BANQUE DE TAHITI ET FINANCIÈRE OCÉOR.

La Financière OCÉOR s'engage à fournir à la Banque de Tahiti des prestations d'assistance à la stratégie, au développement commercial, à la politique de crédit contre rémunération annuelle correspondant aux prestations rendues.

Au titre de l'exercice 2003, la Banque de Tahiti a enregistré dans ses comptes 1,5 % de son PNB définitif de l'exercice 2003, soit 63 264 795 XPF, auquel s'ajoute un complément de rémunération au titre de l'exercice 2002 de 4 279 602 XPF ainsi que la retenue à la source et à la TVA à 10 %, soit un total du à la Financière OCÉOR de 80 855 154 XPF.

Cette convention réglementée a été approuvée par le Conseil d'Administration du 21 février 2003 (les administrateurs également membres de la Financière OCÉOR, MM CLARAC, VARGEL, DUFRAISSE, CAMUS, ROBERT et la CNCE, s'abstenant).

Fait à Papeete et à Paris le 27 avril 2004

SCP PICARD-GOSSE-PARION  
Commissaire aux Comptes

Christian PICARD

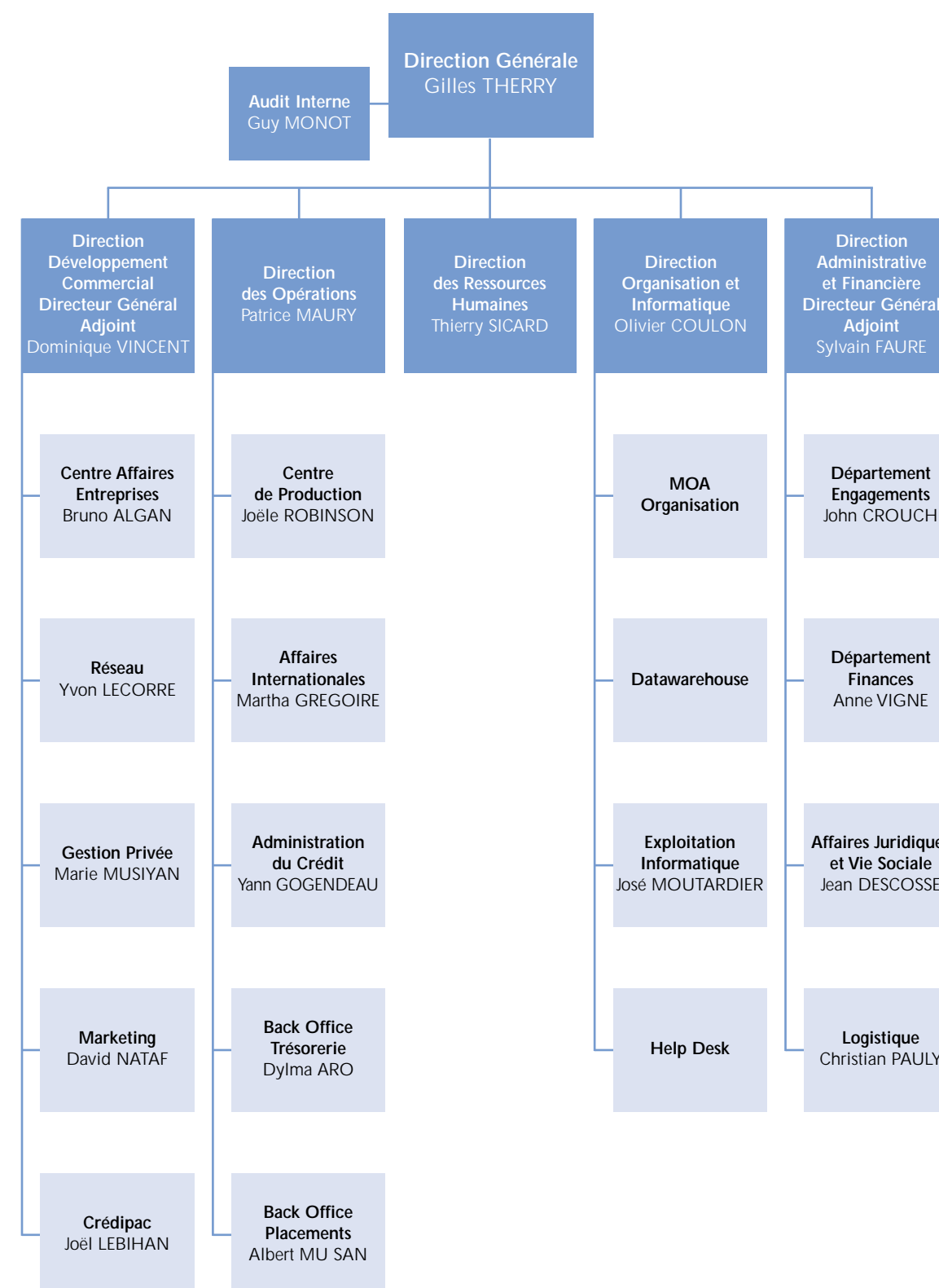
ERNST & YOUNG AUDIT  
Commissaire aux Comptes

Denis GILLET

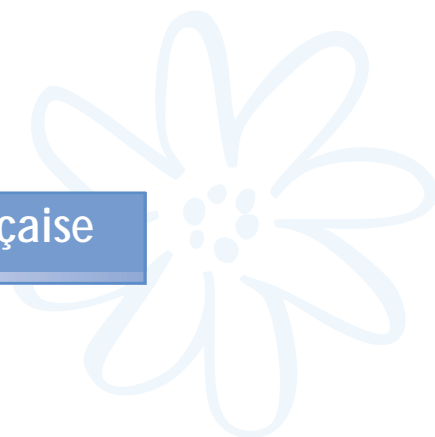
## Les résultats financiers des 5 derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	1999	2000	2001	2002	2003
<b>SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 336 452 000	1 336 452 000	1 336 452 000	1 336 452 000	1 386 330 000
Nombre d'actions émises	222 742	222 742	222 742	222 742	231 055
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes (PNB)	4 192 915 282	4 289 672 560	4 192 846 721	4 288 745 585	4 217 653 367
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1 836 303 481	1 850 017 202	1 618 759 583	1 632 403 763	1 085 255 088
Impôts sur les bénéfices*	797 468 00	856 618 480	789 953 580	167 716 440	91 217 670*
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	731 183 517	729 324 492	152 939 973	769 712 113	548 875 812
Montant des bénéfices distribués	NEANT	365 296 880	329 658 160	980 064 800	1 308 635 170
<b>RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION</b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	4 664	4 460	3 721	6 576	4 302
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	3 283	3 274	687	3 456	2 376
Dividende versé à chaque action	0	1 640	1 480	4 400	5 600
<b>PERSONNEL</b>					
Nombre de salariés	257	260	272	280	292
Montant de la masse salariale	1 167 589 269	1 211 712 285	1 424 535 176	1 334 616 969	1 473 601 797
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (caisse de prévoyance sociale, œuvres sociales)	260 787 086	274 320 656	298 473 938	321 047 008	300 501 839
*Dont prélèvements fiscaux exceptionnels	79 746 800	189 848 280	165 420 620	133 943 340	91 217 670

## L'organigramme général au 1er juillet 2004



## La Banque de Tahiti en Polynésie française



### > Agences à Tahiti :

<b>CARDELLA</b> - Rue F. Cardella, Papeete	Tél. : 41 70 01 - Fax : 43 47 32
<b>GAUGUIN</b> - Rue P. Gauguin, Papeete	Tél. : 41 70 10 - Fax : 41 70 46
<b>FARE TONY</b> - Centre Papeete	Tél. : 50 42 42 - Fax : 50 42 40
<b>FARE UTE</b> - Zone industrielle Motu Uta	Tél. : 43 81 55 - Fax : 43 81 55
<b>PAOFAI</b> - Rue du Cdt. Destremeau	Tél. : 50 97 40 - Fax : 41 94 35
<b>PIRAE</b> - Rue Afarerii, Centre Terema	Tél. : 50 27 50 - Fax : 43 93 81
<b>MAHINA</b> - Carrefour Pointe Vénus	Tél. : 42 02 22 - Fax : 42 92 22
<b>PUNAAUIA</b> - Fare Te Ara Nui	Tél. : 50 89 10 - Fax : 45 08 53
<b>FAA'A</b> - Immeuble Tavararo	Tél. : 80 03 85 - Fax : 81 24 97
<b>TARAVAO</b> - Afaahiti	Tél. : 54 73 54 - Fax : 57 01 43
<b>PAPARA</b> - P. K. 36, Centre Commercial Apatea	Tél. : 57 35 89 - Fax : 57 35 89

### > Agences dans les îles :

<b>MOOREA</b> - Maharepa	Tél. : 55 00 55 - Fax : 56 37 28
<b>HUAHINE</b> - Fare	Tél. : 68 82 46 - Fax : 68 80 39
<b>BORA BORA</b> - Vaitape	Tél. : 60 59 99 - Fax : 67 61 75
<b>RAIATEA</b> - Immeuble Lachaux, Uturoa	Tél. : 60 02 80 - Fax : 66 25 68
<b>TAHAA</b> - Haamene	Tél. : 65 63 14 - Fax : 66 25 68
<b>TUBUAI</b> - Mataura	Tél. : 95 03 63 - Fax : 95 03 63
<b>RANGIROA</b> - Avatoru	Tél. : 96 85 52 - Fax : 96 85 52

### > Centre d'Affaires Entreprises :

<b>SIÈGE</b> - Rue Cardella - B. P. 1602 - 98713 Papeete - Tahiti	Tél. : 41 70 66 / 41 70 70 - Fax : 43 46 98 E-mail : dircae@bt.pf
---	--

### > Gestion Privée :

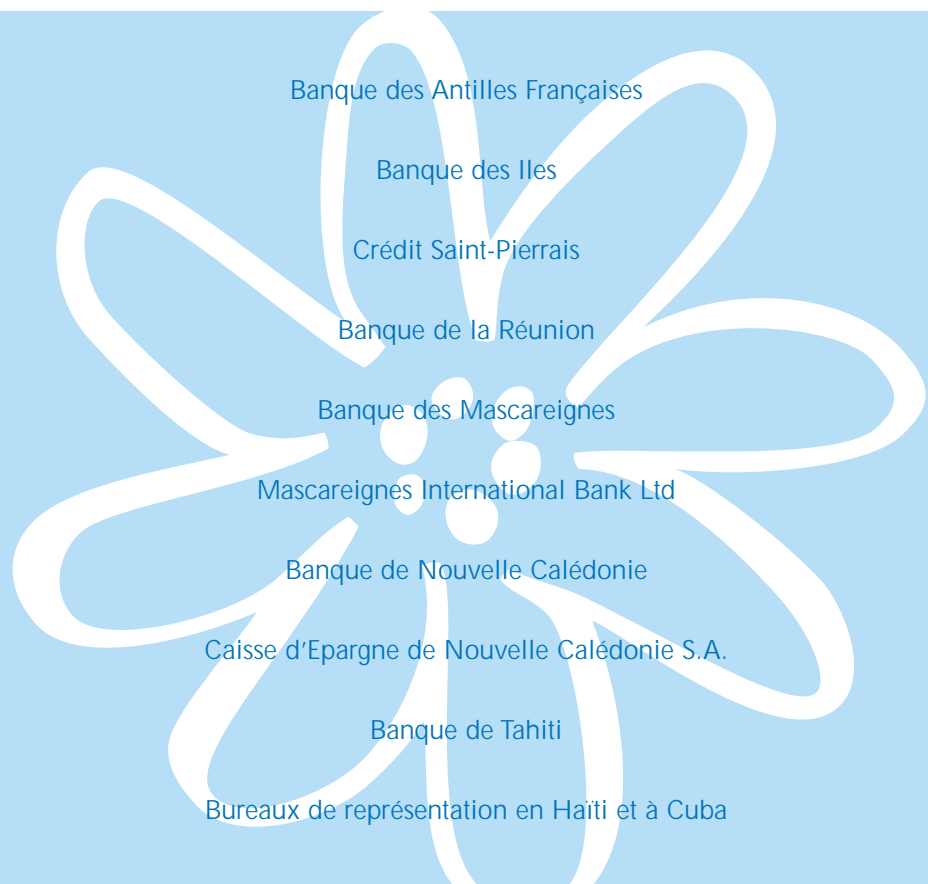
<b>SIÈGE</b> - Rue Cardella - B. P. 1602 - 98713 Papeete - Tahiti	Tél. : 41 70 25 - Fax : 41 70 52 E-mail : gestionpriveel@bt.pf
---	---

### > Département International - Commerce Extérieur :

<b>SIÈGE</b> - Rue Cardella - B. P. 1602 - 98713 Papeete - Tahiti	Tél. : 41 70 21 - Fax : 41 71 53 E-mail : international@bt.pf
---	--

### > Internet :

www.banque-tahiti.pf  
E-mail : contact@bt.pf



Banque des Antilles Françaises

Banque des Iles

Crédit Saint-Pierrais

Banque de la Réunion

Banque des Mascareignes

Mascareignes International Bank Ltd

Banque de Nouvelle Calédonie

Caisse d'Epargne de Nouvelle Calédonie S.A.

Banque de Tahiti

Bureaux de représentation en Haïti et à Cuba

RÉSEAU  
  
OCÉOR